

Généré par application kalanso sur PLAYSTORE

Sujet : Histoire — 22/09/2026 01:10 creat by Kalanso App

La Révolution française : de la crise de l'Ancien Régime à la naissance de la nation

La Révolution française (1789-1799) est un événement fondateur de l'histoire moderne. Elle met fin à la monarchie absolue et à la société d'ordres en France, et ouvre une période de transformations politiques, sociales et culturelles qui bouleversent l'Europe. Comprendre ses origines, son déroulement et ses héritages permet de saisir les fondements de nos démocraties contemporaines.

1. Les causes de la Révolution : une crise multiforme

À la veille de 1789, le royaume de France traverse une crise profonde, à la fois économique, sociale et politique.

- **Crise financière** : l'État est au bord de la banqueroute. Les guerres coûteuses (notamment la guerre d'indépendance américaine) et le train de vie de la cour ont creusé un déficit abyssal. Les ministres des Finances successifs (Turgot, Necker, Calonne) échouent à réformer un système fiscal inéquitable.
- **Crise sociale** : la société d'Ancien Régime est divisée en trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état. Les deux premiers ordres jouissent de privilèges fiscaux, tandis que le tiers état (98 % de la population) supporte l'essentiel de l'impôt. La bourgeoisie, enrichie par le commerce et les offices, revendique une reconnaissance politique.
- **Crise politique** : la monarchie absolue de droit divin est contestée par les philosophes des Lumières (Montesquieu, Rousseau, Voltaire) qui défendent la séparation des pouvoirs, la souveraineté du peuple et l'égalité devant la loi.
- **Crise agricole et alimentaire** : de mauvaises récoltes en 1788 entraînent une hausse du prix du pain et des émeutes de la faim, surtout dans les villes.

Face à cette situation, Louis XVI convoque les États généraux pour mai 1789, une assemblée des trois ordres qui n'avait pas été réunie depuis 1614.

2. 1789-1791 : la monarchie constitutionnelle et les grandes réformes

Les États généraux s'ouvrent à Versailles le 5 mai 1789. Très vite, un conflit éclate sur le mode de vote : par ordre ou par tête ? Le tiers état, rejoint par des membres du

clergé et de la noblesse, se proclame Assemblée nationale le 17 juin, puis Assemblée constituante le 9 juillet. Le 20 juin, les députés prêtent le serment du Jeu de paume de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France.

Le 14 juillet 1789, la prise de la Bastille, symbole de l'arbitraire royal, marque le début de la Révolution populaire. Dans les campagnes, la Grande Peur pousse les paysans à attaquer les châteaux et à brûler les registres seigneuriaux. Dans la nuit du 4 août, l'Assemblée abolit les privilèges. Le 26 août, elle adopte la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui proclame la liberté, l'égalité et la souveraineté nationale.

Les réformes se succèdent :

- Création des départements (février 1790) pour uniformiser l'administration.
- Constitution civile du clergé (juillet 1790) qui réorganise l'Église de France et provoque une grave crise religieuse.
- Suppression des corporations et de la noblesse héréditaire (juin 1790).
- Fuite du roi à Varennes (juin 1791) qui discrédite la monarchie et radicalise les débats.

La Constitution de 1791 établit une monarchie constitutionnelle avec une séparation des pouvoirs. Mais la guerre contre l'Autriche et la Prusse (avril 1792) aggrave les tensions.

3. 1792-1794 : la République, la Terreur et ses excès

Le 10 août 1792, la monarchie est renversée. La Convention nationale, élue au suffrage universel masculin, proclame la République le 21 septembre 1792. Louis XVI est jugé et exécuté le 21 janvier 1793.

La jeune République doit faire face à des périls extérieurs (coalition des monarchies européennes) et intérieurs (guerre de Vendée, insurrections fédéralistes). Pour y répondre, le Comité de salut public, dominé par Robespierre, instaure la Terreur : tribunaux révolutionnaires, loi des suspects, exécutions massives. La Terreur prend fin avec le 9 Thermidor an II (27 juillet 1794), qui voit la chute et l'exécution de Robespierre.

Cette période laisse un héritage ambivalent : elle sauve la République mais au prix de violations des droits de l'homme. Elle montre la difficulté à concilier liberté et sécurité en temps de crise.

4. 1795-1799 : le Directoire et l'ascension de Bonaparte

Après la Terreur, la Convention adopte la Constitution de l'an III (1795) qui instaure le Directoire, un régime censitaire et instable, confronté à des complots royalistes et jacobins. Les difficultés économiques et militaires persistent. Dans ce contexte, le général Napoléon Bonaparte, auréolé de ses victoires en Italie et en Égypte, organise le coup d'État du 18 Brumaire an VIII (9 novembre 1799) et met fin à la Révolution.

Le Consulat puis l'Empire napoléonien consolident certaines conquêtes révolutionnaires (Code civil, égalité devant la loi) tout en rétablissant un pouvoir autoritaire.

5. Conclusion : un héritage durable

La Révolution française a transformé durablement la France et l'Europe. Elle a aboli la société d'ordres, proclamé les droits naturels de l'homme, et posé les bases de la démocratie moderne. Ses principes (liberté, égalité, fraternité) inspirent encore les constitutions et les mouvements politiques. Cependant, elle a aussi montré les dangers de la radicalisation et de la violence politique. Étudier la Révolution, c'est comprendre à la fois l'aspiration à la justice et les dilemmes de l'action collective.

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » — Article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789.